

Compte-rendu – Conseil Municipal – 13 Décembre 2021

COMPTE-RENDU DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT-MAURICE SUR MOSELLE DE LA SEANCE DU 13 Décembre 2021

Sous la présidence de Monsieur Thierry RIGOLLET, Maire.

Étaient présents : M RIGOLLET, Maire, MME SCHMERBER, M FERBACH, MME POINSOT, M PETIN, Adjoint, MME BARB, M PASCOLINI, M VANNSON, MME ROUILLON, M PARMENTIER, MME MANGEL S, M LAPLAZE, MME MANGEL R, MME AUBERT, Conseillers

Était excusé : M KUNTZ, Conseiller

Était absent : /

Pouvoir de Damien KUNTZ à Emilie AUBERT

Secrétaire de séance : Serge VANNSON

ORDRE DU JOUR

Domaine et patrimoine – Locations (3-3)

N°1 – Avenant n°1 au bail de location du local des Services Techniques - Revalorisation du loyer

Domaine et patrimoine – Autres actes de gestion du domaine public (3-5)

N°2 – Classement de parcelles dans le domaine public

Fonction publique – Personnels titulaires et stagiaires de la FPT (4-1)

N°3 – Modification de la durée hebdomadaire de travail d'un adjoint technique territorial

N°4 – Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) – Modification n° 4

Finances locales – Décisions budgétaires (7-1)

N°5 – Décision modificative au budget primitif « Lotissement des Bruyères » n°1

N°6 – Clôture du budget « Lotissement des Bruyères »

N°7 – Reversement de l'excédent du budget « Forêt » sur le budget « Général »

Finances locales – Subventions (7-5)

N°8 – Travaux d'alimentation en eau potable 1ère, 2ème et 3ème tranches – Validation de la phase projet – Demande de subventions

Autres domaines de compétence – Autres domaines de compétences des communes (9-1)

N°9 – Tarifs d'évacuation des blessés sur les pistes de ski nordique du Ballon d'Alsace – Saison 2021/2022

N°10 – Modifications statutaires du SMIBA

N°11 – Convention de mise à disposition de mobilier et accessoires avec l'EPIC Tourisme

N°12 – Convention d'utilisation du terrain de tennis communal avec l'EPIC Tourisme

N°13 – Convention d'affranchissement avec l'EPIC Tourisme

N°14 – Convention d'occupation d'un local communal avec l'EPIC Tourisme

N°15 – Convention d'affranchissement avec le SIBSIS Haute Moselle

Compte-rendu – Conseil Municipal – 13 Décembre 2021

Autres domaines de compétence – Vœux et motions (9-4)

N°16 – Motion du Centre de Gestion des Vosges relative à la formation des secrétaires de Mairie

Affaires diverses

Décisions du Maire prises sur délégation donnée par le Conseil Municipal

Informations diverses



DOMAINE ET PATRIMOINE – LOCATIONS (3-3)

AVENANT N°1 AU BAIL DE LOCATION DU LOCAL DES SERVICES TECHNIQUES - REVALORISATION DU LOYER

Le Conseil Municipal,

- **ACCEPTE** la revalorisation du loyer du local des Services Techniques à 300 € à compter du 1er Janvier 2022 ;
- **PRECISE** que les crédits nécessaires seront inscrits au Budget Primitif 2022 sur le compte 6132 ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à cette délibération.

DOMAINE ET PATRIMOINE – AUTRES ACTES DE GESTION DU DOMAINE PUBLIC (3-5)

CLASSEMENT DE PARCELLES DANS LE DOMAINE PUBLIC

Le Conseil Municipal,

- **DECIDE** de classer dans le domaine public les parcelles cadastrées section AL n°127, 135, 161, 181 et 165 ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à cette délibération.

FONCTION PUBLIQUE – PERSONNELS TITULAIRES ET STAGIAIRES DE LA FPT (4-1)

MODIFICATION DE LA DUREE HEBDOMADAIRE DE TRAVAIL

Le Conseil Municipal,

- **DECIDE** d'augmenter le temps de travail de Madame Brigitte GUILBERT de 9h00 par semaine ;
- **PRECISE** qu'à compter du 1er Janvier 2022, Madame Brigitte GUILBERT effectuera 19h00 par semaine.

FONCTION PUBLIQUE – PERSONNELS TITULAIRES ET STAGIAIRES DE LA FPT (4-1)

REGIME INDEMNITAIRE TENANT COMPTE DES FONCTIONS, DES SUJETIONS, DE L'EXPERTISE ET DE L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL – MODIFICATION N°4

Le Conseil Municipal,

Compte-rendu – Conseil Municipal – 13 Décembre 2021

- **DECIDE** de modifier l'article 3.6 relatif aux groupes de fonctions, l'article 4 relatif à la fixation des montants maximum de l'IFSE et l'article 12 relatif à la fixation des montants maximum du CIA comme indiqué dans le tableau récapitulatif des montants plafonds joint en annexe.

FINANCES LOCALES – DECISIONS BUDGETAIRES (7-1)

DECISION MODIFICATIVE AU BUDGET PRIMITIF « LOTISSEMENT DES BRUYERES » N°1

Dossier ajourné

FINANCES LOCALES – DECISIONS BUDGETAIRES (7-1)

CLOTURE DU BUDGET « LOTISSEMENT DES BRUYERES »

Le Conseil Municipal,

- **DECIDE** la clôture des comptes du budget « Lotissement des Bruyères » au 31 Décembre 2021 ;
- **DECIDE** d'intégrer le résultat et le solde de trésorerie sur le budget « Général ».

FINANCES LOCALES – DECISIONS BUDGETAIRES (7-1)

REVERSEMENT DE L'EXCEDENT DU BUDGET « FORET » SUR LE BUDGET « GENERAL »

Le Conseil Municipal,

- **DECIDE** d'intégrer dans le budget principal une partie de l'excédent du Budget « Forêt » ;
- **PRECISE** que le montant s'élève à 140 833.00 € ;
- **DECIDE** de modifier les inscriptions budgétaires du Budget Primitif, ainsi qu'il suit :

Fonctionnement

Sens	Chapitre	Article	Objet	Montant
Dépenses	011	61524	Bois et forêts	- 20 000.00 €
Dépenses	65	6522	Reversement excédent des budgets annexes	+ 83 000.00 €
Recettes	70	7022	Coupes de bois	+ 63 000.00 €

FINANCES LOCALES – SUBVENTIONS (7-5)

TRAVAUX D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE 1ERE, 2EME ET 3EME TRANCHE - VALIDATION DE LA PHASE DE PROJET - DEMANDE DE SUBVENTIONS

Le Conseil Municipal,

- **APPROUVE** le dossier tel qu'il est présenté ;
- **SOLLICITE** les aides financières du Département des Vosges et de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse ;
- **DIT** que la dévolution des travaux se fera par procédure adaptée.

Compte-rendu – Conseil Municipal – 13 Décembre 2021

AUTRES DOMAINES DE COMPETENCES – AUTRES DOMAINES DE COMPETENCES DES COMMUNES (9-1)

TARIFS D'ÉVACUATION DES BLESSÉS SUR LES PISTES DE SKI NORDIQUE DU BALLON D'ALSACE - SAISON 2021/2022

Le Conseil Municipal,

- **ACCEPTE** les tarifs des frais de secours et d'évacuation des blessés sur les pistes de ski alpin et de fond du Ballon d'Alsace pour la saison 2021/2022 ainsi qu'il suit :

- Soins au poste de secours sur le front des pistes : **25 €**
- Évacuation et secours en front de neige : **40 €**
- Évacuation hors-pistes sécurisées : **400 €**
- Évacuation sur le domaine sécurisé des pistes de ski : **220 €**
- Évacuation et secours sur pistes de luges sécurisées : **75 €**
- Évacuation et secours sur itinéraires raquettes : **75 €**
- Frais de recherche supérieurs à 1 heure, engagés par les services du SMIBA : **Frais réels**

Les tarifs concernant les frais de recherche supérieurs à une heure ou autres frais de recherche sont fixés comme suit :

- Coût horaire pisteuse secouriste et personnel SMIBA : **45 €**
- Coût horaire engin de damage : **210 €**
- Coût horaire scooter des neiges ou quad : **35 €**
- Coût horaire véhicule 4x4 : **35 €**

Ces tarifs, s'appliquent pour les frais de secours hors-piste situés dans des secteurs éloignés, caravanes de secours, recherches de nuit, etc...

Évacuation en ambulances (trajet Ballon d'Alsace - hôpitaux) :

- Ballon d'Alsace vers Hôpital HNFC-Trévenans : **357 €**
- Ballon d'Alsace vers Hôpital de Mulhouse : **417 €**
- Ballon d'Alsace vers Hôpital de Remiremont : **340 €**

Mise à disposition d'un infirmier en plus de l'intervention : **400 €**

Ces prix seront majorés de :

- 50 % les samedis, dimanches et jours fériés de 8h00 à 20h00
- 75 % les nuits de 20h00 à 8h00

L'ensemble de ces tarifs ne s'applique qu'aux seules activités de ski de fond et de ski alpin, y compris la pratique du ski de randonnée et toutes disciplines de glisse sur neige assimilées comme le prévoit la loi de démocratie de proximité sur les secours de sports et de loisirs.

AUTRES DOMAINES DE COMPETENCES – AUTRES DOMAINES DE COMPETENCES DES COMMUNES (9-1)

MODIFICATIONS STATUTAIRES DU SMIBA

Le Conseil Municipal,

- **APPROUVE** les modifications statutaires telles que proposées par le Comité Syndical du SMIBA du 18 Octobre 2021 ;

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document afférent à cette délibération.

Compte-rendu – Conseil Municipal – 13 Décembre 2021

AUTRES DOMAINES DE COMPETENCES – AUTRES DOMAINES DE COMPETENCES DES COMMUNES (9-1)

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE MOBILIER ET ACCESSOIRES AVEC L'EPIC TOURISME

Le Conseil Municipal,

- **APPROUVE** les termes de la convention de mise à disposition d'immobilier pour l'accueil, l'information et la promotion du tourisme avec l'EPIC Tourisme ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents afférents à l'exécution de cette délibération.

AUTRES DOMAINES DE COMPETENCES – AUTRES DOMAINES DE COMPETENCES DES COMMUNES (9-1)

CONVENTION D'UTILISATION DU TERRAIN DE TENNIS AVEC L'EPIC TOURISME

Le Conseil Municipal,

- **APPROUVE** les termes de la nouvelle convention,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document afférent à l'exécution de cette délibération.

AUTRES DOMAINES DE COMPETENCES – AUTRES DOMAINES DE COMPETENCES DES COMMUNES (9-1)

CONVENTION D'AFFRANCHISSEMENT AVEC L'EPIC TOURISME

Le Conseil Municipal,

- **APPROUVE** les termes de la convention d'affranchissement avec l'EPIC Tourisme,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document afférent à l'exécution de cette délibération.

AUTRES DOMAINES DE COMPETENCES – AUTRES DOMAINES DE COMPETENCES DES COMMUNES (9-1)

CONVENTION D'OCCUPATION D'UN LOCAL COMMUNAL AVEC L'EPIC TOURISME

Le Conseil Municipal,

- **APPROUVE** les termes de la convention de mise à disposition d'immobilier pour l'accueil, l'information et la promotion du tourisme avec l'EPIC Tourisme ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents afférents à l'exécution de cette délibération.

AUTRES DOMAINES DE COMPETENCES – AUTRES DOMAINES DE COMPETENCES DES COMMUNES (9-1)

CONVENTION D'AFFRANCHISSEMENT AVEC LE SIBSIS HAUTE MOSELLE

Le Conseil Municipal,

- **APPROUVE** les termes de la convention d'affranchissement avec le SIBSIS Haute Moselle ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document afférent à l'exécution de cette délibération.

AUTRES DOMAINES DE COMPETENCE – VŒUX ET MOTIONS (9-4)

MOTION DU CENTRE DE GESTION DES VOSGES RELATIVE A LA FORMATION DES SECRETAIRES DE MAIRIE

Le Conseil Municipal,

Compte-rendu – Conseil Municipal – 13 Décembre 2021

DEMANDE

- L'adaptation des politiques publiques de l'emploi aux spécificités des collectivités territoriales rurales,
- Le maintien du financement par Pôle Emploi de la formation des secrétaires de mairie en sa forme existante, associant mentorat auprès de secrétaires qualifiées et formation théorique,
- La sécurisation sur le long terme de ce financement et sa généralisation à d'autres métiers de la territoriale,
- La possibilité de proposer plusieurs sessions de formations par an pour le métier de secrétaire de mairie ou d'agent administratif en milieu rural.

*AFPR : Action de Formation Préalable au Recrutement

*POEI : Préparation Opérationnelle à l'Emploi individuelle

AFFAIRES DIVERSES

AUTRES DOMAINES DE COMPETENCES – AUTRES DOMAINES DE COMPETENCES DE COMMUNES (9-1)

DEMANDES D'ADHESION A LA COMPETENCE A LA CARTE N°1 « REHABILITATION » DU SDANC

Le Conseil Municipal,

- **se prononce POUR** l'adhésion des 3 collectivités à la compétence à la carte n°1 « Réhabilitation » (La Vacheresse et la Rouillie, Les Vallois et Soulosse sous Saint Elophe).

AUTRES DOMAINES DE COMPETENCES – AUTRES DOMAINES DE COMPETENCES DE COMMUNES (9-1)

DEMANDES D'ADHESION A LA COMPETENCE A LA CARTE N°2 « ENTRETIEN » DU SDANC

Le Conseil Municipal,

- **se prononce POUR** l'adhésion des 3 collectivités à la compétence à la carte n°2 « Entretien » (La Vacheresse et la Rouillie, Les Vallois et Soulosse sous Saint Elophe).

DOMAINE DE COMPETENCES PAR THEMES – ENVIRONNEMENT (8-8)

TRANSFERT DE LA COMPETENCE PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT VERS LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BALLONS DES HAUTES VOSGES

Le Conseil Municipal,

- **ACCEPTE** le transfert vers la CC-BHV de la compétence optionnelle : protection et mise en valeur de l'environnement dans le cadre du PSE (Paiement pour Service Environnemental) ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents afférents à l'exécution de cette délibération.

FINANCES LOCALES – SUBVENTIONS (7-5)

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION LA FARANDOLE

Le Conseil Municipal,

- **DECIDE** l'attribution d'une subvention pour 2022 à l'association La Farandole de Saint Maurice sur Moselle, d'un montant de 30 000 € (1^{er} versement : 10 000 €, 2^{ème} versement : 10 000 €, 3^{ème} versement : 10 000 €) ;
- **INDIQUE** que les crédits seront inscrits dans le budget primitif 2022 sur le compte 6574 ;

Compte-rendu – Conseil Municipal – 13 Décembre 2021

- **PRECISE** que le montant total des subventions, pour l'année 2022, dépassant le seuil de 23 000 €, une convention définissant l'objet, le montant et les conditions d'utilisation des subventions attribuées devra être conclue avec l'association La Farandole ;

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ladite convention avec l'association La Farandole.

DECISIONS DU MAIRE PRISES SUR DELEGATION DONNEE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

Déclaration d'intention d'aliéner ou demande d'acquisition d'un bien soumis à l'un des droits de préemption urbain par le code de l'urbanisme du 10 Novembre au 13 Décembre 2021

Situation	Lieudit	Références cadastrales	Désignation	Surface totale	Prix
18, rue de la Goutte du Rieux	La Goutte du Rieux	Section AO n°73, 74, 75, 76 78 et 113	Bâti sur terrain propre	00 ha 35 a 41 ca	138 000,00 €
27, rue du Pont du Lait	Parfont Rupt	Section AL n°53 et 54	Non bâti	00 ha 67 a 60 ca	9 800,00 €
10, rue du Mont	Sur le Mont à la Louvière	Section AL n°63 et 64	Bâti sur terrain propre	00 ha 08 a 60 ca	119 500,00 €

INFORMATIONS DIVERSES

Croix Rouge Française

Par son courrier du 09 Novembre 2021, l'antenne locale de la Croix Rouge à Le Thillot remercie la commune pour la subvention octroyée.

Amicale des Donneurs de Sang

Par son courrier du 11 Novembre 2021, l'Amicale des Donneurs de Sang de la Haute Moselle remercie la commune pour la subvention octroyée.

AAPPMA

Par son courrier du 16 Novembre 2021, l'AAPPMA de S/ Maurice/Moselle remercie la commune pour la subvention octroyée.

Club Vosgien

Par son courriel du 16 Novembre 2021, le Club Vosgien de Bussang/St Maurice remercie la commune pour la subvention octroyée.

Téléthon

Par son courrier du 06 Décembre 2021, les bénévoles de la marche gourmande du Téléthon remercie la commune pour les différentes aides apportées dans l'organisation de l'évènement.

Carrefour Contact

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que l'inauguration du supermarché Carrefour Contact sis 1 Rue de Lorraine à St Maurice/Moselle a lieu le Mardi 14 Décembre 2021 à 16h00.

Installation du Comité de Direction de l'Office de Tourisme Communautaire

Le Comité de Direction de l'Office de Tourisme Communautaire a été installé le 22 Novembre 2021. Danielle SCHMERBER est réélue Présidente. Pour la commune de St Maurice/Moselle, Mathieu FERBACH et Martine ROUILLON sont élus « Membres qualifiés ».

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h35